BILAN FINANCIER : 2018

Préparé par : Secrétariat de la CTOI

À PROPOS DE CETTE REVISION

Le présent document a été révisé pour corriger le budget et les montants des dépenses des lignes 2.5 et 2.7 au Tableau 1. Les notes explicatives relatives à ces lignes étaient correctes et demeurent inchangées.

OBJECTIF DE CE DOCUMENT

Informer le Comité Permanent d'Administration et des Finances (CPAF) des aspects financiers de la Commission pour l'exercice financier 2018 (du 1er janvier au 31 décembre 2018).

SITUATION DES CONTRIBUTIONS AU BUDGET AUTONOME EN 2018

1. Le total des contributions dues en 2018 au titre du budget de 2018 s'élevait à 3 905 659$ (USD). Au 31 décembre 2018, un total de 3 838 743$ avait été reçu. Il est à noter que le total des contributions reçues en 2018 incluait également des contributions en instance dues d'années antérieures à 2018. Par conséquent, la différence entre le montant des contributions dues au titre de l'année budgétaire 2018 et les contributions reçues (66 916$) ne reflète pas nécessairement la diligence des membres versant leurs contributions en temps opportun.
2. Le montant cumulé des arriérés de contribution a augmenté de 2% environ, passant de 2 822 094$ au 31 décembre 2017 à 2 889 010$ au 31 décembre 2018.
3. Les détails sur la situation des contributions sont disponibles dans le document IOTC-2019-SCAF16-06.

Il est important de verser les contributions à temps

4. La situation des contributions en instance n'est pas soutenable à long terme. Il est essentiel de recevoir les contributions dès que possible après l'envoi des factures car la FAO requiert que des fonds soient disponibles dans le budget de la CTOI au début de chaque année civile afin de couvrir tous les salaires et les contrats existants (pour les consultants et autres prestataires de services) pour cette année. La FAO ne contribuera pas aux comptes de la CTOI pour les maintenir à flot. Des fonds substantiels doivent être disponibles sinon la FAO ne renouvellera pas les contrats du personnel, ne conclura pas de nouveaux contrats ou ne s'engagera pas dans des processus d'achats.
5. La sous-utilisation des fonds (par exemple 463 653$ en 2017 et 603 516$ en 2018) et le budget de risques de déficit inclus dans le budget de 2019 (150 000$) permettent d'améliorer la situation de la trésorerie mais on ne peut pas s'appuyer sur ces sources et il est essentiel que les contributions soient versées dès que possible à la suite de l'appel de fonds en milieu d'année.

DEPENSES POUR L'ANNEE 2018

Le budget de 2018 a été sous-utilisé de 603 516$

6. Le budget total pour 2018 était de 3 905 655$ et la Commission a dépensé (chiffres réels) la somme de 3 302 139$. Le niveau de sous-utilisation des fonds a totalisé 603 516$ (Tableau 1). Ceci s'explique essentiellement par une sous-utilisation des coûts de personnel : le Responsable scientifique n'a pas pris ses fonctions avant le deuxième semestre de 2018, le poste de responsable d'Application P5 est resté vacant et le poste d'Expert en données P1 n'a pas été pourvu jusqu'à la fin 2018. Certains postes des Services Généraux sont également restés vacants. Il y a également eu une économie générale de 11% dans les frais de fonctionnement.

7. En 2018, il y a eu un solde positif des contributions par rapport aux dépenses réelles de 536 604$, montant qui a été ajouté aux fonds cumulés de la CTOI.

Tableau 1. Comparaison entre les dépenses réelles et les dépenses budgétisées en 2018 (en USD).

	Description des chapitres budgétaires de 2018	Budget	Réel	Différence	Pourcentage de différence
1	**Dépenses administratives - Coûts de personnel**				
1.1	Salaires de la a catégorie Professionnels	1 368 348	977 061	-391 287	-29%
1.2	Salaires des Services Généraux	75 735	87 378	11 643	15%
	Sous-total Salaires	**1 444 083**	**1 064 439**	**-379 644**	**-26%**
1.3	Cotisations de l'employeur au fonds de pension et à l'assurance maladie	418 651	288 469	-130 182	-31%
1.4	Cotisations de l'employeur au Fonds des droits à indemnités de la FAO	607 582	560 868	-46 714	-8%
1.5	ICRU	0	56 872	56 872	100%
1.6	Différence ajustement coûts de personnel	0	50 013	50 013	100%
1.7	**Total dépenses administratives**	**2 470 316**	**2 020 661**	**-449 655**	**-18%**
2	**Dépenses de fonctionnement**				
2.1	Renforcement des capacités	125 000	86 741	-38 259	-31%
2.2	Co-financement subventions Science/Données	100 000	70 268	-29 732	-30%
2.3	Co-financement subventions Application	35 000	22 714	-12 286	-35%
2.4	Divers Imprévus	60 000	0		
2.5	Consultants	155 000	175 325	20 325	13%
2.6	Déplacements professionnels	135 000	111 173	-23 827	-18%
2.7	Réunions	105 000	127 169	22 169	21%
2.8	Interprétation	140 000	97 343	-42 657	-30%
2.9	Traduction	105 000	101 441	-3 559	-3%
2.10	Équipement	30 000	30 769	769	3%
2.11	Dépenses de fonctionnement général	75 000	60 038	-14 962	-20%
2.12	Impression	20 000	16 203	-3 797	-19%
2.13	Contingences	10 000	0	-10 000	-100%
2.14	FPR	200 000	250 903	50 903	25%
	Total dépenses de fonctionnement	**1 295 000**	**1 150 085**	**-84 915**	**-11%**
	SOUS-TOTAL	**3 765 316**	**3 170 746**	**-594 570**	**-16%**
3	Contributions additionnelles des Seychelles	-20 100	0	20 100	-100%
4	Risque de déficits	0	0		
	TOTAL	**3 745 216**	**3 170 746**	**-574 470**	**-15%**
5	Frais de gestion FAO	160 439	131 393	-29 046	-18%
6	**TOTAL GÉNÉRAL**	**3 905 655$**	**3 302 139$**	**-603 516**	**-15%**

Notes explicatives sur les dépenses pour 2018

Salaires - Personnel de la catégorie Professionnels (1.1)

8. Les salaires de la catégorie Professionnels étaient inférieurs au chiffre budgétisé avec une économie de près de 391 287$ (différence de -29%), ce qui est essentiellement dû aux postes vacants du Responsable scientifique (qui a pris ses fonctions en milieu d'année), du Responsable d'Application (pas encore pourvu) et du Chargé des pêches pour les données (qui a été recruté fin 2018 et a pris ses fonctions début 2019). Une réduction supplémentaire des coûts de personnel provenait du congé maternité d'un membre du personnel. Un salaire

intégral pendant le congé maternité est couvert par le Fonds des droits à indemnités de la FAO. Le Tableau 2 fournit des détails supplémentaires sur les frais salariaux du personnel de la catégorie Professionnels.

Personnel des Services généraux (1.2)

9. Comme cela a été communiqué au CPAF15, une augmentation salariale des Nations-Unies de près de 27% a été appliquée à tous les salaires des Services généraux aux Seychelles avec des paiements rétroactifs depuis juin 2016. Les salaires des Services généraux ont donc dépassé le montant budgétisé de 11 643$ (+15%). Les postes d'Assistant de bureau G4 et d'Assistant d'Application G6 sont restés vacants malgré les efforts déployés en vue de recruter du nouveau personnel local. Le Tableau 2 fournit des détails supplémentaires sur les frais salariaux du personnel de la catégorie des Services généraux.

Cotisations de l'employeur (1.3 & 1.4)

10. Les cotisations de l'employeur aux frais du Fonds de pension et à l'assurance maladie étaient nettement inférieures aux montants budgétisés (différence -31%) comme conséquence directe des vacances de postes susmentionnées. Les cotisations au Fonds des droits à indemnités de la FAO étaient inférieures de 8% aux montants budgétisés. Ces cotisations aux droits à indemnités sont évaluées par la FAO pour chaque projet (y compris la CTOI) au prorata des frais réels de la couverture de ces droits à indemnités dans l'ensemble de la FAO. En conséquence, une réduction globale des coûts de personnel entraîne normalement une réduction similaire des cotisations de l'employeur. Un changement récent du coefficient d'ajustement de poste des Nations Unies entraînera une augmentation générale des salaires du personnel qui sera compensée par une réduction des droits aux indemnités de la FAO, tels que les allocations logement. Le Tableau 2 fournit des détails supplémentaires sur les frais salariaux en ce qui concerne les cotisations de l'employeur.

ICRU - Amélioration du recouvrement des dépenses (1.5)

11. En 2014, la FAO a mis en place des charges d'ICRU (Amélioration du recouvrement des dépenses) afin de couvrir les coûts de personnel de projets de terrain (fonctionnaires et consultants). Ces charges visent à recouvrir les coûts des services centralisés fournis pour la sécurité et les technologies de l'information. Bien que la Commission ait précédemment exprimé son désaccord concernant l'inclusion de l'ICRU au budget de la CTOI (CPAF14, par exemple), l'ICRU a continué à être appliqué par la FAO et il y a eu donc une dépense de 56 872$ en 2018 pour un budget de zéro. Il est à noter que les futurs budgets ont une allocation en vue de couvrir l'ICRU. Le Tableau 2 fournit des détails supplémentaires sur l'allocation de l'ICRU au personnel.

Soutien au renforcement des capacités (2.1)

12. La ligne budgétaire de Renforcement des capacités présente des dépenses inférieures au montant budgétisé (différence -31%), ce qui est dû au fait que le Secrétariat de la CTOI utilise les ressources extrabudgétaires et des partenariats en vue de couvrir la plupart des dépenses prévues. Le budget de l'année actuelle a été ajusté en conséquence.

Co-financement subventions Science/Données (2.2)

13. Cette ligne budgétaire a été incluse pour couvrir les dépenses liées au co-financement de la CTOI des subventions de l'UE pour les activités en matière de science et de données. En général, la contribution de la CTOI est de l'ordre de 20% du total du projet. En 2018, il y a eu une sous-utilisation des fonds de 29 732$ (-30%). Ceci était principalement dû à des retards dans la mise en place de nouveaux projets, nécessitant des contributions inférieures à celles prévues en 2018. Le Tableau 3 présente les dépenses pour chaque projet.

Co-financement subventions Application (2.3)

14. Cette ligne budgétaire a été incluse pour couvrir les dépenses liées à la contribution de la CTOI aux subventions de l'UE pour les activités en matière d'application. En général, la contribution de la CTOI est de l'ordre de 20% du total du projet. En 2018, il y a eu une sous-utilisation des fonds de 12 286$ (-35%) dans cette ligne budgétaire en raison des frais couverts par le Projet SWIOFISH 2 de la Banque Mondiale qui est mis en œuvre par la Commission de l'Océan Indien, avec la contribution technique du Secrétariat de la CTOI.

Divers Imprévus (2.4)

15. Cette ligne budgétaire a été incluse pour couvrir toute dépense imprévue spécifiquement liée aux lignes budgétaires 2.2 et 2.3 (dépenses liées à la contribution de la CTOI aux subventions de l'UE). Aucune dépense n'a été enregistrée dans cette ligne budgétaire en 2018.

Consultants (2.5)

16. Les dépenses totales pour les consultants se composent d'un ensemble de dépenses en lien avec le soutien apporté par les experts scientifiques externes, y compris d'autres frais de services de conseil prévus. La CTOI a enregistré une dépense excédentaire de 20 325$ pour les consultants en 2018 (différence +13%).

Déplacements professionnels (2.6)

17. Les déplacements professionnels incluent surtout les voyages du personnel du Secrétariat pour participer aux réunions de la Commission, mais peuvent inclure certains voyages pour des événements organisés par d'autres organisations. Un plan de déplacements trimestriel est obligatoire et est soumis à la FAO pour approbation. L'Appendice 1 présente les détails sur les déplacements réalisés en 2018 avec l'appui de la Commission. Le Secrétariat a enregistré une sous-utilisation des fonds concernant les déplacements professionnels de près de 23 827$ (-18%) en 2018. Cet excédent était dû au fait que la plupart des réunions de la CTOI se sont tenues aux Seychelles.

Réunions (2.7)

18. Les coûts des réunions en 2018 ont représenté des dépenses excédentaires de 22 169$ (+21%) en raison de l'augmentation des coûts pour organiser les réunions du Comité scientifique (CS21), du GTCDS14, du GTM09, du GTTN08 et du GTTT20 aux Seychelles, et l'organisation imprévue des réunions du CTCA04 et du CTEP01 aux Seychelles en février. Les dépenses incluses dans cette catégorie comprennent la location des infrastructures pour la réunion, les lignes de données, l'équipement sonore et d'interprétation selon les besoins ainsi que d'autres frais connexes tels que le transport et les pauses-café.

Interprétation (2.8)

19. Les coûts d'interprétation incluaient les honoraires des interprètes (73 778$) et les voyages (23 565$) pour des équipes de 4-6 interprètes aux réunions de la Commission, du Comité d'Application, du CPAF, du CTPG, du Comité Scientifique, du CTCA et du CTEP. Il y a eu des économies de 42 657$ (-30%) grâce aux efforts visant à optimiser le nombre d'interprètes requis et à des économies de voyages en ayant recours à des interprètes provenant des régions où se tenaient les réunions.

Traduction (2.9)

20. La ligne budgétaire de traduction a été sous-utilisée de 3 559$ (-3%).

Équipement (2.10)

21. Le budget pour l'équipement a été surutilisé de 769$ (différence +3%). Il couvrait certains nouveaux équipement importants visant à renforcer la sécurité informatique et à améliorer le réseau local (pare-feu, routeurs, etc.). Des ordinateurs ont également été achetés pour les nouveaux membres du personnel.

Frais de fonctionnement général (2.11)

22. Les frais de fonctionnement général incluent un ensemble de dépenses liées au fonctionnement normal du bureau du Secrétariat. Le Tableau 3 présente le détail des coûts pour 2018. La différence entre les frais de fonctionnement budgétisés (75 000$) et réels (60 038$) représente une économie de 20%.

Impression (2.12)

23. La ligne budgétaire d'impression a été utilisée pour les dépenses liées à l'impression des fiches d'identification des espèces CTOI. Cette ligne budgétaire a enregistré une économie de 3 797$ (-19%) en 2018.

Contingences (2.13)

24. Comme requis par les dispositions du Règlement financier, une ligne budgétaire de contingences prévoit des dépenses diverses qui sont assumées par le Secrétariat et qui n'entrent pas dans la structure comptable prédéfinie des frais de fonctionnement. Ces fonds n'ont pas été utilisés en 2018.

Fonds de Participation aux Réunions (FPR) (2.14)

25. Le budget du FPR approuvé pour 2018 s'élevait à 200 000$ et un total de 250 903$ a été dépensé. Cette dépense excédentaire a été possible grâce aux contributions extrabudgétaires reçues de l'Australie et de la Chine. Les détails sur la situation du FPR sont disponibles dans le document IOTC-2019-SCAF-05.

Contributions additionnelles des Seychelles (3)

26. Cette contribution additionnelle a été négociée au titre de l'Accord de siège entre la FAO et le Gouvernement des Seychelles. Les contributions actuelles du Gouvernement des Seychelles visent à assumer certains frais de fonctionnement du Secrétariat, dont les frais du consultant en informatique du Secrétariat. Aucune nouvelle contribution n'a été reçue en 2018.

Risque de déficits (4)

27. Aucun montant de Risque de déficits n'a été inclus dans le budget de 2018.

Frais de gestion du projet FAO (5).

28. Les Frais de gestion du projet de la FAO se sont élevés à 131 393$, soit une économie de 18% par rapport au montant budgétisé.

Tableau 2. Détails des frais salariaux en 2018 (en USD)

	Personnel de la catégorie des Services Généraux	**Personnel de la catégorie Professionnels**
Salaire base réel	84 683	667 641
Heures supplémentaires / détachement	2 695	11 250
Plan d'assurance maladie de base	27 131	31 507
Cotisation au Fonds des droits à indemnités de la FAO	50 243	510 625
Plan de pension	16 486	213 345
Post adjustment	-	298 170
ICRU	5 439	51 433
Différence ajustement coûts de personnel	8 994	41 019
Total	195 670$	1 824 990$
Total général		**2 020 660$**

Tableau 3. Détails des dépenses de fonctionnement général en 2018 (en USD)

Catégorie	**Frais réels**
Téléphone	5 659
Internet	23 520
Courrier	3 959
Fournitures de bureau	7 704
Eau	882
Journaux et publicités	1 691
Nettoyage	4 182
Fonctionnement et maintenance des véhicules	2912
Hébergement et développement web	9 530
TOTAL	**60 038$**

ÉTAT FINANCIER

Le budget de 2018 a été sous-utilisé et le total des arriérés de contributions a augmenté.

29. Un total de 3 302 139$ a été dépensé en 2018 par rapport à un budget de 3 905 655$ (-15%).

30. Le total cumulé des paiements des arriérés de contributions était de 2 889 010$ au 31 décembre 2018. Le Secrétariat de la CTOI continue à chercher à obtenir le paiement de ces arriérés de contributions et a pris des

mesures sous forme de lettres et circulaires de rappel général adressées directement aux CPC. Il demeure un risque important et immédiat que la FAO mette un terme aux dépenses par rapport au projet de la CTOI tant que les contributions ne correspondront pas aux engagements.

Fonds extrabudgétaires reçus par la CTOI en 2018

31. En 2018, la CTOI a bénéficié de travaux entrepris à l'aide de fonds extrabudgétaires fournis par certains membres (Appendice 1). En 2018, le Secrétariat a géré sept projets pluriannuels financés par l'Union Européenne (DG des Affaires Maritimes et des Pêches) qui étaient à divers stades d'achèvement. Ces projets ont soutenu l'assistance technique aux pays en développement en vue d'améliorer la mise en œuvre du mécanisme d'observateurs en mer, la collecte des données et les travaux du Comité Scientifique et du Comité d'Application.

32. Le Mécanisme Régional d'Observateurs (MRO) a également reçu 1 505 551$ au titre de contributions en 2018 des flottilles participant au programme. Les dépenses en 2018 ont totalisé 1 104 180$.

33. En 2018, le Fonds de Participation aux Réunions (FPR) a été accru de 20 000$ de contributions extrabudgétaires reçues de la Chine et de 30 842$ de l'Australie. Cela a augmenté le budget total du FPR de 2018 totalisant 250 842$. Les détails sur le FPR sont disponibles dans le document IOTC–2019–SCAF16–05.

34. La Commission a également bénéficié des activités d'application en lien avec la CTOI entreprises et financées par le projet SWIOFISH 2 de la Banque Mondiale mis en œuvre par la Commission de l'Océan Indien, avec la contribution technique du Secrétariat de la CTOI.

Le solde des fonds de la CTOI se situe à près de + 1,3 million $.

35. Conformément au système financier de la FAO, au 31 décembre 2018, la CTOI dispose d'un solde de fonds de près de 1,3 million USD. Ces fonds cumulés ont été constitués à la suite de certaines sous-utilisations de fonds et d'économies et d'une allocation de risques de déficit considérable dans les budgets respectifs de 2016 et 2017[1].

36. Un niveau de fonds cumulés de plus de 1 million USD est considéré indispensable pour garantir une trésorerie positive et la continuité des activités de la CTOI[2]. Ce niveau de fonds cumulés est particulièrement important pour la CTOI au cours du premier semestre de l'année lorsque près de 2 millions USD sont engagés pour les salaires du personnel et que toutes les contributions n'ont pas été reçues. Il convient toutefois de noter que l'utilisation des fonds cumulés pour couvrir les insuffisances actuelles dans les paiements des contributions n'est pas soutenable car ces fonds pourraient rapidement s'épuiser aux niveaux récents des arriérés.

37. En 2019, le Comité Permanent d'Administration et des Finances discutera des amendements proposés au Règlement financier de la CTOI (document IOTC-2019-SCAF16-09). Cette discussion inclura la mise en place éventuelle d'un « fonds de roulement » qui constituerait un mécanisme transparent et stratégique permettant à la Commission de gérer l'utilisation de fonds cumulés.

SUGGESTION D'ACTION DU COMITE PERMANENT D'ADMINISTRATION ET DES FINANCES

Que le CPAF :

a) **PRENNE CONNAISSANCE** du document IOTC–2019–SCAF16–04 qui inclut le Bilan financier et les documents y afférents pour l'exercice financier compris entre le 1er janvier et le 31 décembre 2018.

[1] Conformément au système financier de la FAO, au 31 décembre 2018, la CTOI disposait d'un solde de fonds de près de 1,5 million USD. Ce solde comportait certaines contributions de 2019 qui ont été reçues en 2018 (+ 445 131 USD) et un transfert de 200 000 USD avait déjà été réalisé au FPR de 2019 (-200 000 USD). Un chiffre plus indicatif à utiliser comme solde est donc 1 301 642 USD.

[2] Le rapport indépendant sur les coûts et bénéfices de maintenir le lien institutionnel avec la FAO (IOTC-2016-S20-05) a recommandé qu'il est nécessaire de maintenir ce « fonds de réserve de capitaux », de l'ordre de 1 million USD, similaire à celui d'autres ORGP thonières.

Appendice 1. Fonds extrabudgétaires 2018

N° Projet	Domaine	Bailleur de fonds	Description	Montant total financement USD	Dépenses 2018 USD	Date de fin
MTF/INT/314/MUL	Application	Bailleurs de fonds multiples - participants MRO	Programme Régional d'observateurs	3 877 669	1 104 180	31/12/2020
GCP/INT/233/EC	Évaluation des stocks	CE	Structure des populations des espèces CTOI dans l'Océan Indien : Estimation au moyen de technologies de séquençage de nouvelle génération et de microchimie des otolithes :	1 529 487	-	30/09/2019*
GCP/INT/256/EC	Renforcement des capacités	CE	Assistance pour promouvoir l'application-assistance technique aux pays en développement pour améliorer la mise en œuvre du mécanisme d'observateurs en mer et la collecte des données	159 515	6 109	31/12/2017
GCP/INT/258/EC	Science	CE	Appui au programme de travail du Comité Scientifique	634 872	149 497	30/04/2018
GCP/INT/304/EC	Application	CE	Assistance technique aux pays en développement en vue d'améliorer l'application des MCG de la CTOI	216 346	56 734	31/12/2019
GCP/INT/305/EC	Science	CE	Appui au programme de travail du Comité Scientifique (2018)	721 153	276 916	31/12/2019*
GCP/INT/322/EC	Science	CE	Appui à la mise en œuvre du MRO de la CTOI (2018)	850 682	-	31/07/2020
GCP/GLO/983/EC	Science	CE	Appui au programme de travail du Comité Scientifique (2019)	392 136		31/12/2019*
Extrabudgétaires FPR	Réunions	Chine	Fonds supplémentaires pour la participation aux réunions	20 000	20 000	31/12/2018
Extrabudgétaires FPR	Réunions	Australie	Fonds supplémentaires pour la participation aux réunions	30 842	30 842	31/12/2018
Total				**8 432 702**	**1 644 278**	

à prolonger

Appendice 2. Voyages du personnel en 2018

RÉUNION/ÉVÉNEMENT	**DATES ET LIEU**	**DÉPLACEMENT PROFESSIONNEL (Nbr participants du Secrétariat)**
Missions de soutien à l'application	16 – -25 janvier : Maurice et Mozambique	1, financement externe
Activités de renforcement des capacités à l'appui de l'application par les CPC de la CTOI, mission de suivi de soutien à l'application	28 – -31 janvier : Colombo, Sri Lanka	1
2ème Réunion du Réseau thonier d'application	14-20 février : Honiara, îles Salomon	2
Atelier de formation des observateurs FAO	17-24 février : Colombo, Sri Lanka	2
Atelier sur l'ESG de la CTOI et atelier d'évaluation de l'ISSF	12-24 mars Lisbonne, Portugal	1
Groupe de travail technique et consultatif à composition non limitée sur le fichier mondial - 4ème réunion+ Groupe de travail technique à composition non limitée sur l'échange d'informations PSMA	11-18 avril : Londres, Royaume-Uni	1
Recherche d'un haut niveau d'accord pour recevoir le développement des capacités financé par l'UE en ce qui concerne le Mécanisme Régional d'Observateurs.	15-21 avril : Téhéran, Iran	1
Réunions de la Commission CTOI	10-27 mai : Bangkok, Thaïlande	7
9ème conférence internationale sur le suivi et les observateurs des pêches	11 -15 juin : Madrid, Espagne	1
7ème réunion du Groupe de travail FISH-i Afrique	24 -29 juin : Maputo, Mozambique	1, financement externe
Formation à CSM / PSM ; formation à l'e-PSM	1 -7 juillet : Mombasa, Kenya	1
Réunions du RSN, du COFI et des ORGP thonières. Réunion avec le Président indépendant du Conseil de la FAO. Comité directeur projet thonier ZADJN	5 -19 juillet : Rome, Italie	1
Groupe de travail sur les Écosystèmes et les Prises Accessoires de la CTOI	8-15-Septembre : Le Cap, Afrique du Sud	3
Groupe de travail sur les porte-épées de la CTOI	9 -16 septembre : Le Cap, Afrique du Sud	1
Formation à CSM / PSM : Partage d'expériences sur les PSM	15 -23 septembre : Port Louis, Maurice	1, financement externe (transport terminaux CTOI)
Formation à l'e-PSM et réunion de préparation du GTMOMCG02	29 septembre -6 octobre : Maputo & Beira, Mozambique	1, financement externe (transport terminaux CTOI)
Atelier CTOI sur l'ESG de l'espadon	3 -13 novembre : Ispra, Italie	1
Formation aux PSM /e-PSM	30 octobre–7 novembre : Le Cap & Durban, Afrique du Sud	1, financement externe (transport terminaux CTOI)
Formation à l'e-PSM	18 -24 novembre : Antsiranana & Antananarivo, Madagascar	1
Atelier visant à orienter le développement de la Phase II du Programme sur les océans communs ZADJN. Réunions avec les homologues de la FAO.	4 -8 décembre : Rome, Italie	1, financement externe
Mission d'application et de soutien aux données	8 -14 décembre : Karachi, Pakistan	2